



Pour diffusion immédiate

L'invitation est lancée ! Le Nord magnétique abordera la croissance démographique dans le Nord de l'Ontario

1 juin 2021 — La lutte contre le racisme et la discrimination. L'attraction et la rétention de la population. La réconciliation, l'accueil des francophones et le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN). Voilà les sujets qui seront abordés à la prochaine conférence Le Nord magnétique.

Beaucoup de choses ont changé depuis le lancement de la première conférence Viens au Nord — une conférence de planification stratégique sur la croissance démographique qui a eu lieu en février 2020. Avec l'évolution des défis démographiques dans nos communautés et l'urgence croissante de retenir et d'intégrer pleinement les populations existantes, Le Nord magnétique s'appuiera sur les leçons apprises et les priorités établies l'année dernière.

La conférence de cette année sera organisée par les Partenariats locaux en matière d'immigration (PLI) du Nord-Ouest de l'Ontario, de Sault Ste. Marie et du Grand Sudbury, ainsi que par le Réseau du Nord et l'Institut des politiques du Nord.

La conférence se tiendra virtuellement et **gratuitement** les 22 et 23 juin 2021. Les séances se dérouleront le matin de 8 h 30 à midi. Elles comprendront des tables rondes, des salles de discussion et des présentations. Avec toute une variété de sujets, il y en aura pour tous les goûts !

Cet événement visera surtout à :

1. célébrer les nouvelles initiatives qui ont été lancées pour attirer ou retenir les gens dans toutes les régions du Nord de l'Ontario ;
2. faire le point sur les progrès réalisés par rapport au plan Viens au Nord ; et
3. examiner et, au besoin, réviser les actions prioritaires pour l'année à venir, actions qui permettront à nos communautés de devenir et de rester les plus accueillantes du Canada.

Qui devrait y participer ?

- toute personne impliquée dans l'attraction, la rétention et le soutien de la population dans les régions du Nord de l'Ontario (ou ayant un impact sur celles-ci) ;
- toute personne éprouvant des difficultés à rester ou à déménager dans une région du Nord de l'Ontario ; et
- toute personne qui lutte contre le racisme ou qui s'efforce de rendre sa communauté plus accueillante pour tout le monde.



Pour en savoir plus sur la conférence ou pour vous inscrire, veuillez visiter <https://attractiondunord.ca/>

-30-

Entrevues avec les médias : Thomas Mercier, coordonnateur du projet Réseau du Nord ; Enrique Paraco, coordonnateur du PLI de Sudbury ; Stacey Parks, coordonnatrice du PLI du Nord-Ouest de l'Ontario ; Steve Araba, coordonnateur du PLI de Sault Ste. Marie ; et Charles Cirtwill, président et chef de la direction de l'IPN, sont tous disponibles pour être consultés. Pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Andrew Jalak
Agente des communications
705-975-4313
ajalak@northernpolicy.ca

À propos de l'Institut des politiques du Nord :

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant du Nord de l'Ontario. Il effectue des recherches, recueille et diffuse des données probantes et identifie des possibilités stratégiques pour appuyer la croissance et la durabilité des communautés du Nord. Il a des bureaux à Thunder Bay et à Sudbury. Son objectif est d'améliorer la capacité du Nord de l'Ontario de se positionner comme chef de file dans les politiques socio-économiques qui ont un impact sur le Nord de l'Ontario ainsi que sur l'ensemble de l'Ontario et du Canada.

À propos du Partenariat local en immigration du Nord-Ouest de l'Ontario :

Le PLI du Nord-Ouest de l'Ontario est engagé dans l'intégration économique, sociale et culturelle des personnes nouvellement arrivées en vue d'assurer une communauté prospère et inclusive. Il vise à :

- *établir des partenariats et une planification communautaire en fonction des besoins des personnes nouvellement arrivées et de celles qui résident dans la région ;*
- *améliorer la sensibilisation et l'accès des employeurs et des personnes nouvellement arrivées aux initiatives existantes relatives à la diversité et à l'établissement ;*
- *encadrer la mise en œuvre d'un plan communautaire à grande échelle qui favorise l'accès au marché du travail, l'inclusion sociale et les communautés accueillantes durables ; et*
- *obtenir les résultats escomptés grâce à une plus grande participation économique, sociale, politique et civique de la part des personnes nouvellement arrivées.*



À propos du Partenariat local en immigration de Sudbury :

Le Partenariat local d'immigration (PLI) de Sudbury est un des cinq PLI du Nord ontarien qui ont pour objet d'aider et de retenir les nouveaux arrivants et arrivantes. Le PLI de Sudbury est financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et fait également partie de la Division du développement économique du Grand Sudbury.

À propos du Partenariat local en immigration de Sault Ste. Marie :

Le Partenariat local d'immigration (PLI) de Sault Ste. Marie est conçu pour encourager les collectivités de la province à élaborer des plans stratégiques locaux d'établissement détaillés et complets pour le développement et la mise en œuvre de services destinés aux nouveaux arrivants et arrivantes, afin de faciliter leur transition vers la main-d'œuvre et leur intégration sociale dans la ville.

À propos du Réseau du Nord :

Le Réseau de soutien à l'immigration francophone du Nord de l'Ontario crée des liens entre les organismes de toutes les régions du Nord de l'Ontario, telles que : Timmins, North Bay, Sault Ste. Marie et Thunder Bay, afin de mettre en place un système pour faciliter l'accueil et l'intégration des personnes nouvellement arrivées. Le Réseau du Nord suit les objectifs du plan stratégique élaboré par le comité directeur :

1. accroître le nombre d'immigrants et d'immigrantes d'expression française de manière à accroître le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire ;
2. améliorer la capacité d'accueil des communautés francophones en situation minoritaire et renforcer les structures d'accueil et d'établissement pour les nouveaux arrivants et arrivantes d'expression française ;
3. assurer l'intégration économique des immigrants et immigrantes d'expression française au sein de la société canadienne et, plus particulièrement, des communautés francophones en situations minoritaires ;
4. assurer l'intégration sociale et culturelle des immigrants et immigrantes d'expression française au sein de la société canadienne et des communautés francophones en situation minoritaire ; et
5. favoriser la régionalisation de l'immigration francophone à l'extérieur de Toronto, Montréal et Vancouver.